



TOUT UN COLLECTIF
POUR LES AIDANT.E.S

Présentation Plaidoyer 2022

Collectif Je t'Aide

Jeudi 24 novembre 11h00 - 12h30



à télécharger sur
associationjetaide.org



Programme

- **11h -11h10** : Introduction – Corinne Benzekri, Présidente du Collectif Je t'Aide
- **11h10 – 11h30** : Axe « Répit » : **Raphaëlle Martin** (Association Delta 7) + **Jacques Cecillon** (Association Française pour le Développement et la Promotion des Solutions de Répit)
- **11h30 – 11h50** : Axe « Aidant.es et emploi » : **Claudie Kulak** (La Compagnie des Aidants) et **Sigrid Jaud** (Aidantes and Co)
- **11h50 – 12h10** : Axe « Repérage et orientation par les professionnel.les » : **Elisabeth Racine** (Union nationale ADMR) et **Dr Anne Malouli** (Gériatre – Fondatrice d'Haltemis)
- **12h10 - 12h30** : Temps d'échanges



Le Collectif Je t'Aide

3 objectifs principaux

- Améliorer les droits des aidant.es
- Rendre visibles les aidant.es
- Transformer la société





TOUT UN COLLECTIF
POUR LES AIDANT.E.S

Le Collectif Je t'Aide

26 structures adhérentes





Introduction

Corinne Benzekri,
Présidente du
Collectif Je t'Aide





Méthodologie et contexte du plaidoyer 2022

- **Une méthodologie participative**
 - Avec les aidant.es :
 - Journée dédiée le 16 Juin dans nos locaux
 - Enquête nationale : + de 600 réponses
 - Avec nos 26 membres : groupe de travail dédié
 - Avec des expert.es
- **Un contexte politique spécifique**
 - Suite annoncée de la Stratégie “Agir pour les aidants”
 - Un plaidoyer pour nourrir le bilan et les propositions



Axe Répit

Raphaëlle Martin

Directrice du Pôle
"Accueil de jour et
accompagnement
des aidants"

Association

Delta 7





Définition du répit actuellement retenue par le Collectif Je t'Aide :

“La prise en charge temporaire de l’aidé.e et/ou de la dyade aidant.e/aidé.e permettant à l’aidant.e de déléguer sa responsabilité et de bénéficier d’un temps “en dehors” de sa position d’aidant.e. Cette prise en charge de qualité lui permet de prendre soin de sa santé, d’améliorer sa relation avec son aidé.e, et de tenir son rôle d’aidant.e dans la durée”.



Les solutions de répit

- **Accueil de jour**
- **Relayage à domicile**
- **Baluchonnage**
- **Séjours aidant.es et aidant.es/aidé.es...**



Chiffres clés

Résultats de notre consultation nationale

55,7%

**des aidant.es
consulté.es n'ont
jamais bénéficié de
répit**



Constat & Analyse

- **Plusieurs freins à l'accessibilité des solutions de répit:**
 - **Freins psychologiques des aidant.es et aidé.es** : l'acceptation de la maladie et d'être soutenu.e, l'entrée dans l'intimité au domicile, la multiplication des intervenant.es auprès du proche
 - **Freins structurels** : triptyque : accessibilité géographique, financière et administrative
 - Une **offre de répit encore trop cloisonnée** par les profils des aidé.es
- **La nécessité de proposer des offres de répit à tous.les les aidant.es**, 3 types de dispositifs :
 - Les dispositifs physiques via les plateformes de répit
 - Les dispositifs numériques via les sites de référencement
 - Les dispositifs téléphoniques via les numéros d'écoute.
- **La question du coût du répit** :
 - Prendre en compte tous les coûts cachés liés à l'épuisement des aidant.es



Nos préconisations

- **Rendre effectif le droit au répit par :**
- **Le développement des solutions de répit adaptées et de qualité**
 - **Le renforcement des moyens des plateformes de répit afin qu'elles puissent accueillir tous les types d'aidant.es**
 - **La garantie de l'accessibilité financière des solutions de répit et augmenter l'enveloppe de droit au répit en supprimant le taux de participation sur le montant des 500€**

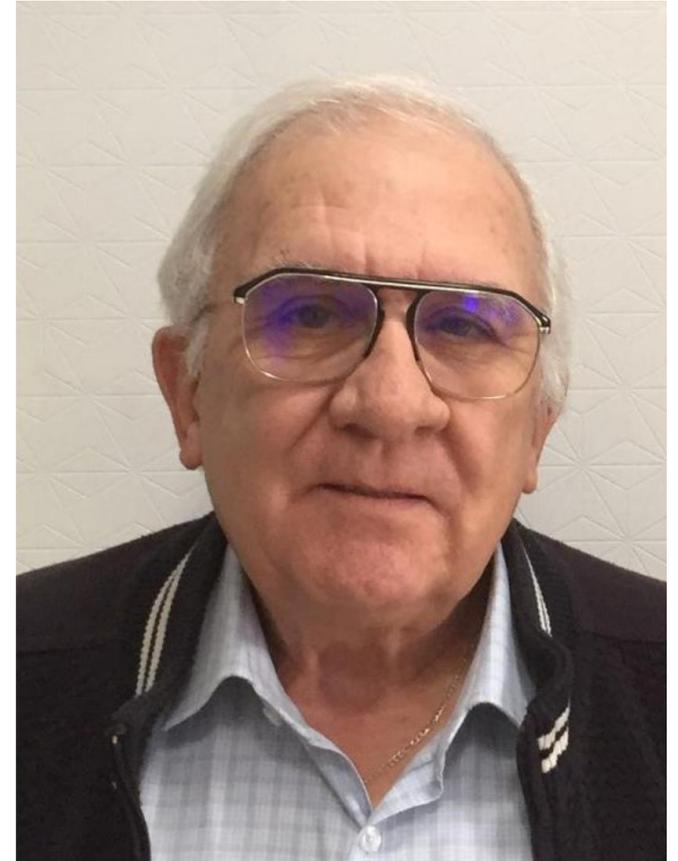


Axe Répit

Jacques Cecillon

Chargé de mission

**Association Française pour
le Développement et la
Promotion des Solutions de
Répit**





Discussion & retours terrain

- **Un manque de politique de répit concrète**
- **Les plateformes de répit** : Davantage un rôle d'information.
- L'innovation vient des associations mais n'est pas suivie par les politiques
- **Baluchonnage et accueils de jour** : des “petites” solutions qui ne sont pas pérennes
- Les solutions proposées sont trop ponctuelles et ne répondent pas aux réelles besoins du terrain



Questions & Echanges



Axe Aidant.es et emploi

Claudie Kulak
Fondatrice et
directrice
**La Compagnie des
Aidants**





Chiffres clés

70 %

**des aidant.es
sont en activité
professionnelle**



MOINS DE
16 000

AIDANT.ES
ont effectué une demande
de congé proche aidant.e

Chiffres clés

Résultats de notre consultation nationale

54,4%

DES AIDANT.ES
interrogé.es disent
ne pas connaître
ce congé



Constat & Analyse

- **L'activité professionnelle comme levier de lutte contre l'isolement et la précarité**
- **Dispositifs existants mais pas encore assez adaptés : les congés**
 - Nécessité d'élargir les droits des aidant.es
 - Nécessité de faire connaître ces droits
- **Briser les tabous de l'aidance au sein des entreprises**
 - Les employeur.euses ont tout à gagner à accompagner les aidant.es



Nos préconisations

→ **Elargir le congé de proche aidant** (Extension de la durée, permettre un congé par proche aidé.e, élargir ce congé sur l'ensemble des aidant.es, maintien du salaire)

→ **Former les professionnel.les de l'emploi**, du recrutement et de la formation professionnelle (Ressources humaines, dirigeant.es, Pôle Emploi, APEC, Missions locales, organismes de formation, recruteur.rices, agences d'intérim...) à la question de l'aidance, des compétences développées durant celles-ci et des besoins spécifiques des aidant.es en emploi et en recherche d'emploi



Axe Aidant.es et emploi

Sigrïd Jaud
Co-fondatrice
Les Aidantes & Co
Communauté
“Aidants et bien +”





Discussion & retours terrain

- **Valorisation des compétences des aidant.es: quels retours terrain**
 - Programme pour aider les aidant.es à identifier leurs compétences, jusqu'à l'écrire dans leur CV
- **L'enjeu de formation des employeur.euses et managers**
 - Droits encore trop peu connus
 - Des spécificités liées aux tailles des équipes
- **Former, c'est d'abord sensibiliser**
 - Une urgence que les entreprises vont être obligées de traiter.
 - Aujourd'hui, 1 salarié.e sur 5 est aidant.e, dans 10 ans, ce sera 1 sur 4
 - Rendre ces droits effectifs pour que le réflexe ne soit pas de se mettre en arrêt maladie.



TOUT UN COLLECTIF
POUR LES AIDANT.E.S

Axe Repérage et orientation par les professionnel.les

Elisabeth Racine

Responsable
développement
partenariats

**Union Nationale
ADMR**





Résultats de notre consultation nationale

45,4%

○ **DES AIDANT.ES**
interrogé.es disent que les
professionnel.les de santé
accompagnant leur proche
ne leur ont proposé aucune
solution à eux, en tant
qu'aidant.e

Chiffres clés

89%

○ **DES PROFESSIONNEL.LES**
demandent à être
davantage informé.es
« sur le vécu des aidant.es »



Constat & Analyse

- **Le rôle majeur de l'ensemble des professionnel.les dans le repérage des aidant.es:**
 - Sont souvent les premier.ières interlocuteur.rices : en particulier les professionnel.les de santé
 - Trois niveaux : sensibilisation à leur rôle, alerte sur les risques liés à leur rôle, orientation des aidant.es vers les solutions existantes.
- **Un rôle possible uniquement si elle est couplé d'une revalorisation des métiers du soin**
 - Repenser la formation des soignants
 - Une formation demandée par les professionnel.les eux.elles-mêmes.



Nos préconisations

→ **Revaloriser les métiers du soin, de l'accompagnement et du lien** (Aides à domicile, personnels hospitaliers, AVS, éducateur.rices spécialisé.es, travailleur.euses sociaux, coordinateur.rices de parcours, aides médico-psychologiques, psychologues, mandataires judiciaires...) pour répondre aux problématiques de recrutement.

→ **Former les professionnel.les au repérage et l'orientation** des aidant.es quelques soit leur âge (santé, sociaux, médico-sociaux, Education nationale, médecine du travail, employeur.euses, fonctions RH et acteur.rices des séjours de vacances)



Axe Repérage et orientation par les professionnel.les

Dr Anne Malouli
Géiatre
Fondatrice
d'**Haltemis**





Discussion & retours terrain

- **Valorisation des compétences des aidant.es et formation des professionnel.les**
 - Les aidant.es ont une véritable connaissance de l'aidé.e : valorisation de ce rôle de coordination. Aidant.es = facilitateur.rices.
 - Formation continue : développement professionnel continu des médecins par la HAS
- **Retour d'expérience :**
 - L'exemple des pharmaciennes dans le repérage des aidant.es



Questions & Echanges



<https://associationjetaide.org>

